PDZA

2026

Révisé



MRC
Rimouski
Neigette

SOMMAIRE

L’équipe	**01.**
Mot de la préfet et remerciements	**02.**
Qu’est-ce qu’un PDZA	**03.**
La démarche de révision et vision de la MRC	**04.**
Dynamique du territoire	**05.**
Localisation et population	**06.**
Climat et caractéristiques géophysiques	**07.**
Affectations agricoles	**10.**
Occupation du territoire	**14.**
Les activités agricoles	**16.**
Bio, Transfo, sirop et proximité	**23.**
Évaluations foncières	**24.**
Terres non exploitées	**25.**
Pratiques agroenvironnementales	**28.**
Ressources humaines	**29.**
Relève	**30.**
Diagnostic	**32.**
Plan d’action	**33.**
Ressources utiles	**39.**
Références	**40.**

L'ÉQUIPE

Le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette

• Mme Julie Thériault (préfet)	Mairesse de Saint-Marcellin
• M. Francis St-Pierre	Maire de Saint-Anaclet-de-Lessard
• Mme Ginette Bilodeau	Mairesse d'Esprit-Saint
• M. Mario Beauchesne	Maire de Saint-Fabien
• M. Guy Caron	Maire de Rimouski
• M. Claude Viel	Maire de Saint-Eugène-de-Ladrière
• Mme Chantal Gagnon	Maire de La Trinité-des-Monts
• M. Gervais Soucy	Maire de Saint-Narcisse-de-Rimouski
• M. Christian Beaulieu	Maire de Saint-Valérien

Rédaction et mise en page

- Marie-Pier Landry, MRC de Rimouski-Neigette
- Geneviève Chaumel, MRC de Rimouski-Neigette

Géomatique, analyse et cartographie

- Marie-Pier Landry, MRC de Rimouski-Neigette
- Jhoanna Munoz, MRC de Rimouski-Neigette

Comité PDZA

• Maxime Lévesque / Sévrine Leclerc	MAPAQ
• François Parent / Mathieu Giguère	Unoria Coopérative
• Claude Viel	MRC de Rimouski-Neigette
• Marie-Pier Landry	MRC de Rimouski-Neigette
• Mario Handfield	L'Université du Québec à Rimouski
• Mylène Gagnon	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
• Maude-Alex St-Denis Monfils / Kalil Mnari	Table de concertation bioalimentaire du BSL
• Cynthia Coulombe	Syndicat de l'UPA Rimouski-Neigette
• Alexa Bérubé Deschênes / Pascale Aubin	OBV Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
• Nicole Lavoie	Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
• Mathilde G. Pinsonneault	Marché public de Rimouski
• Lisiane St-Pierre	SADC de la Neigette
• Jean-Phillippe Chabot	Ville de Rimouski

MOT DE LA PRÉFET

“C’est avec fierté que nous présentons la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), un outil structurant pour l’avenir de notre territoire.

L’agriculture occupe une place centrale dans notre MRC. Elle contribue non seulement à notre vitalité économique, mais également à la qualité de vie de nos communautés et à la richesse de nos paysages. La vision renouvelée de ce PDZA réaffirme clairement cette importance : une agriculture dynamique, durable et enracinée dans son milieu, capable de nourrir la population tout en maintenant des milieux vivants et attractifs.

Les orientations retenues traduisent notre volonté collective d’agir concrètement. Reconnaître et valoriser les productrices et les producteurs, assurer la pérennité des entreprises agricoles, protéger et mettre en valeur notre territoire, encourager des pratiques durables et améliorer l’accès aux produits de proximité.

Fruit d’une réflexion concertée, ce PDZA réaffirme l’importance de l’agriculture dans notre identité et notre avenir. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche porteuse.”

Julie Thériault
Préfet



REMERCIEMENTS

La MRC de Rimouski-Neigette tient à exprimer sa sincère reconnaissance envers l’ensemble des personnes et organisations ayant contribué à l’élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Nous remercions particulièrement les producteurs agricoles, les partenaires ainsi que les municipalités pour leur participation active aux consultations. Leurs réflexions, leur expertise et leur engagement ont été essentiels à la qualité et à la pertinence de ce plan.

Nous soulignons également la contribution financière de l’Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent initiée et financée par le gouvernement du Québec, les huit MRC, le CRD, la Fédération de l’UPA, la Table de concertation bioalimentaire et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent qui a permis la tenue des activités de consultation.

Enfin, nous remercions les membres du comité PDZA et l’équipe de la MRC pour leur implication soutenue tout au long de la démarche.



PDZA

QU'EST-CE QU'UN PDZA?

Le PDZA, ou *Plan de développement de la zone agricole*, est un outil de planification stratégique. Il vise à dresser un portrait du territoire et des activités agricoles d'une MRC, tout en identifiant les enjeux, les opportunités et les forces de son territoire.

Ce document permet de mieux comprendre le potentiel agricole et d'orienter les actions afin de soutenir un développement durable de l'agriculture. En somme, il constitue une ligne directrice pour faire évoluer le milieu agricole de façon cohérente avec les valeurs et les réalités du territoire.

Destiné aux producteurs et productrices, à la relève, aux partenaires et aux citoyens ayant à cœur le secteur agricole, ce document rassemble les informations essentielles pour soutenir un développement agricole cohérent, durable et ancré dans son milieu.

LA DÉMARCHE DE RÉVISION

La révision du PDZA s'est déroulée en plusieurs étapes. Une première phase, réalisée principalement en 2024, a consisté en la mise à jour du portrait agricole afin de documenter l'évolution du secteur depuis l'adoption du dernier PDZA.

Par la suite, un important processus de consultation a été mené auprès des acteurs du milieu agricole et des municipalités. Deux ateliers de consultation ont été organisés : le premier portait sur l'identification des enjeux et des besoins du secteur, tandis que le second visait à dégager des pistes de solutions et des actions prioritaires. En complément, une consultation en ligne a permis de recueillir les perceptions et préoccupations des citoyens à l'égard du développement agricole du territoire.

Tout au long du processus, le comité PDZA a été consulté à plusieurs reprises afin de valider les différentes étapes de la démarche, notamment la mise à jour du portrait, les constats issus des consultations, les orientations retenues ainsi que le plan d'action. Cette validation continue a permis d'assurer la représentativité du milieu et la cohérence des travaux.

La révision du PDZA a ainsi reposé sur une démarche participative et concertée visant à doter le territoire d'une vision partagée et d'actions adaptées aux réalités et aux défis actuels du secteur agricole.

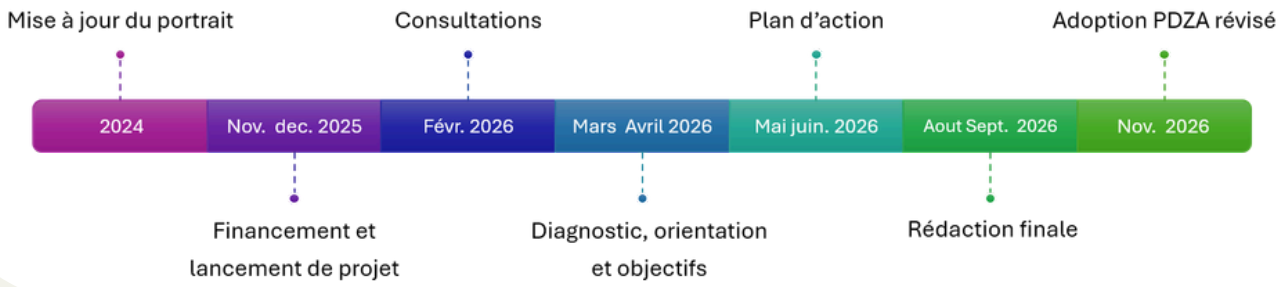

VISION DE LA MRC

La MRC de Rimouski-Neigette assume et fait rayonner la différence de son territoire, grâce à son pôle urbain fort, ses milieux ruraux dynamiques et ses territoires publics remarquables. À l'écoute de sa population et attentive à l'évolution des besoins de ses collectivités, elle agit en adéquation avec la protection et la mise en valeur de son territoire. Son développement est ambitieux, cohérent et responsable. Sa complémentarité crée des opportunités de coopération et d'entraide, traduisant une volonté commune de bâtir une MRC inclusive, innovante et résiliente, capable d'agir sur les défis d'aujourd'hui tout en se préparant à ceux de demain.

DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

MRC de Rimouski-Neigette

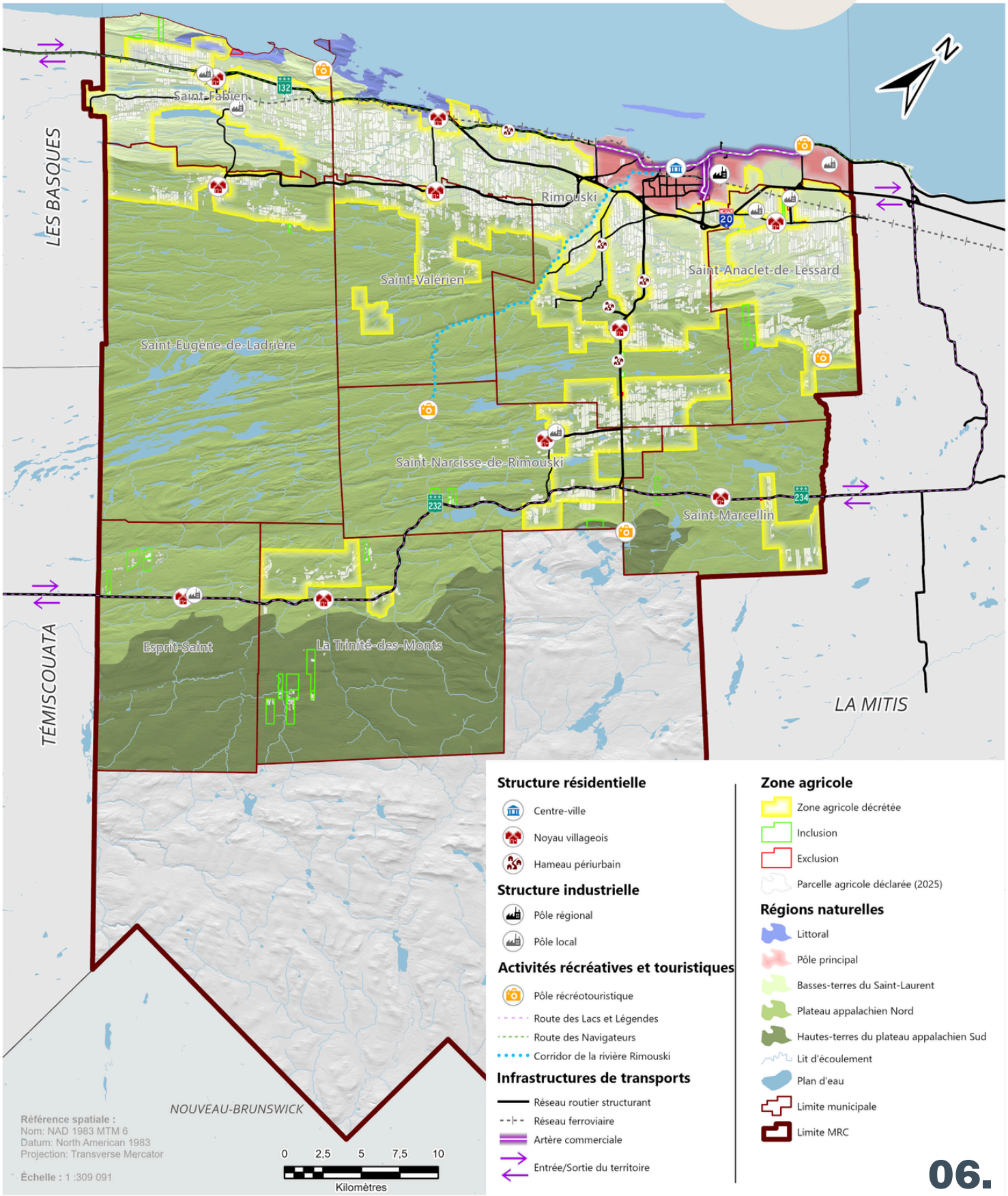

RIMOUSKI-NEIGETTE

La MRC de Rimouski-Neigette s'étend sur un territoire de 2 762 km², dont 543 km² sont situés en zone agricole, représentant près de 20 % de sa superficie.

Située au cœur du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rimouski-Neigette bénéficie d'un positionnement stratégique, bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent sur près de 50 kilomètres. Elle est limitrophe de la MRC des Basques et de la MRC du Témiscouata à l'ouest, de la MRC de La Mitis à l'est, et s'étend au sud jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.



Projection démographique pour 2020-2041
(ISQ, 2021)

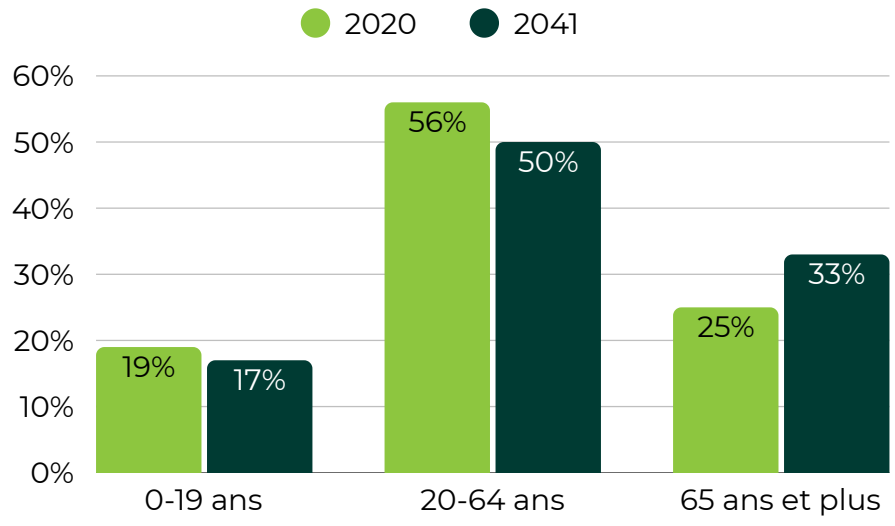

60 269 habitants en 2025 (ISQ)

CLIMAT ET CARACTÉRISTIQUES GÉOPHYSIQUES

Climat, température et précipitation moyenne

Le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette se caractérise par un climat continental humide de type subarctique tempéré, marqué par des hivers rigoureux et des étés relativement frais. Les températures demeurent sous le point de congélation durant une période prolongée en hiver, tandis que les précipitations, avoisinant 1 000 mm annuellement, sont réparties de façon relativement uniforme tout au long de l'année.

Ce contexte climatique influence directement la durée de la saison de croissance ainsi que les pratiques agricoles sur le territoire.

Températures et précipitations pour les normales climatiques de 1991 à 2020, RIMOUSKI (Environnement Canada)

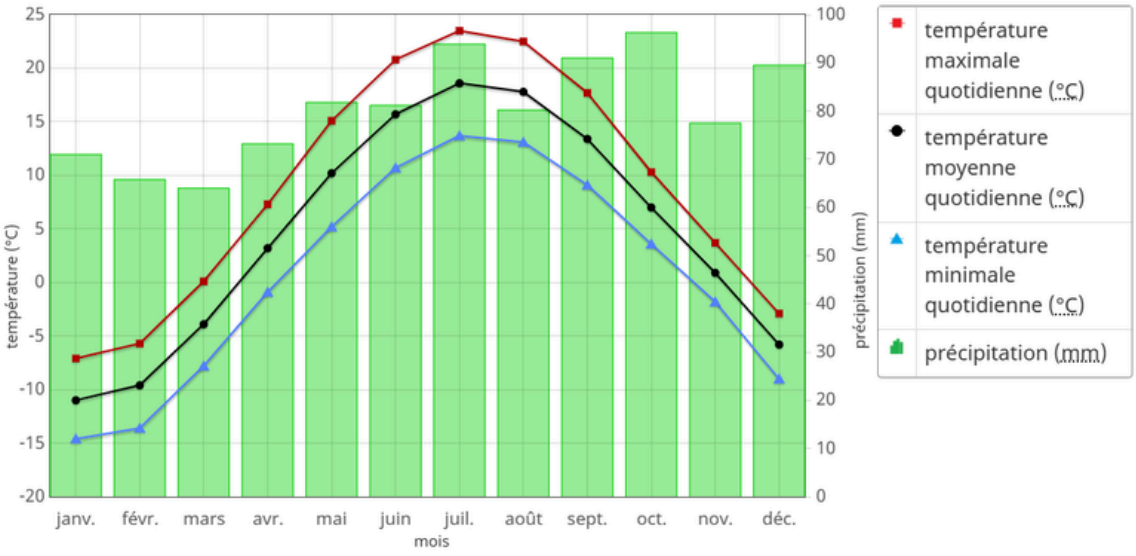



- **Hiver** plus chaud et plus court, moins de neige et plus de pluie
- **Printemps** plus hâtif, légèrement plus pluvieux, une plus longue saison
- Des **étés** plus chauds marqués par des canicules et un manque d'eau
- Des **automnes** plus tardifs
    - La saison de croissance des plantes sera plus longue

CDAQ, 2021

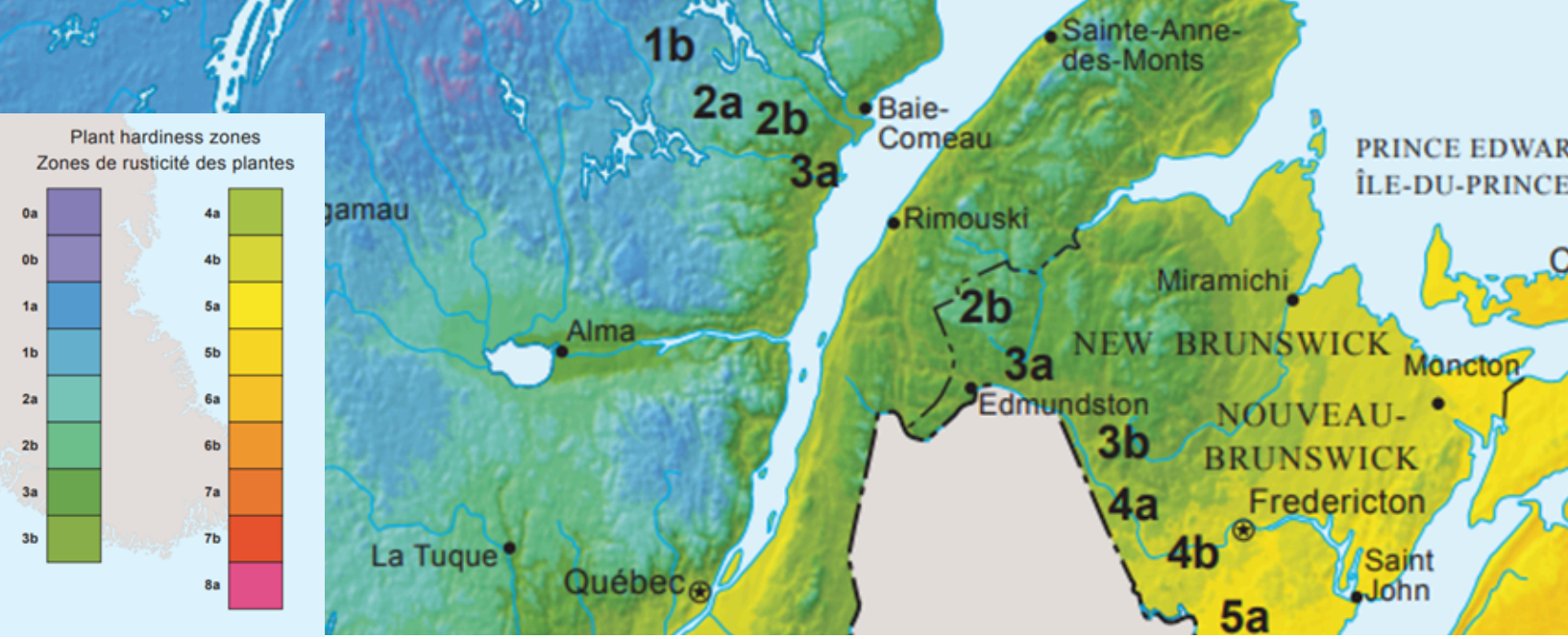

Zones de rusticité des plantes, Ressources naturelles Canada

Rusticité des plantes

Les zones de rusticité indiquent la capacité des plantes à s'adapter aux conditions climatiques d'un territoire. Elles sont définies à partir de plusieurs facteurs, notamment les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel et les précipitations. Plus le chiffre de la zone est bas, plus le climat est rigoureux et contraignant pour les végétaux, tandis que les sous-zones «b» présentent des conditions légèrement plus clémentes que les sous-zones «a».

Dans la MRC de Rimouski-Neigette, la zone de rusticité varie d'environ 5a dans les secteurs riverains du fleuve Saint-Laurent à 3b dans les portions plus au sud, reflétant un gradient climatique marqué entre le littoral et l'intérieur du territoire.

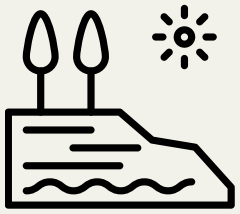

"L'Inventaire des Terres du Canada (ITC) est un relevé complet du potentiel des terres et de leur utilisation. Il est conçu pour servir de base à la gestion des ressources agricole, forestière, récréative et faunique." (IRDA)

Relief et type de sol

Le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette se distingue par une diversité de paysages. Le littoral du fleuve Saint-Laurent est caractérisé par des basses-terres, tandis qu'en allant vers le sud, le relief évolue vers des plateaux appalachiens et des hautes terres, avec des pentes plus prononcées et un réseau de vallées. Les sols de la zone agricole sont variés, allant de sableux à argileux, et proviennent majoritairement de dépôts de tills. (MAPAQ, 2019 ; Infosols)

Les municipalités côtières regroupent la plus grande proportion de sols de classes 2 et 3 selon l'Inventaire des terres du Canada et l'évaluation du potentiel agricole du Québec (IRDA). Cette bande littorale concentre ainsi les meilleures terres agricoles du territoire, en plus de bénéficier de conditions climatiques légèrement plus favorables.

À l'échelle de la MRC, les sols à meilleur potentiel agricole (classes 2 à 4) occupent près de la moitié de la zone agricole. Les sols de classe 5 couvrent environ le quart de cette zone, tandis que l'autre quart est dominé par des sols de classe 7. Les classes 1 et 6 sont absentes du territoire.

À l'extérieur de la zone agricole, les sols de classe 7 prédominent largement, représentant environ les trois quarts du territoire.

ÉTUDES PÉDOLOGIQUES
MRC de Rimouski-Neigette

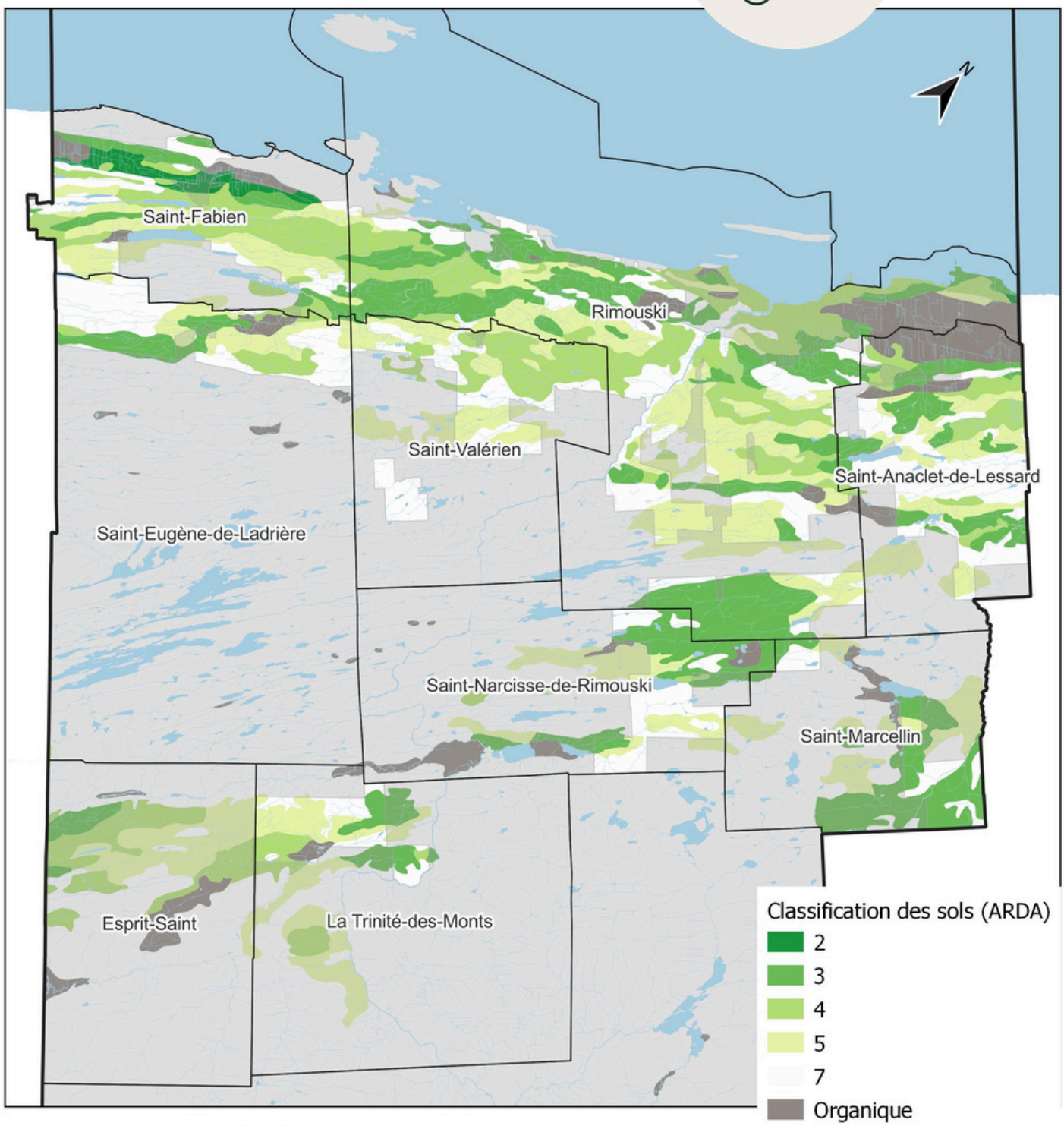

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
IRDA
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-07-22

AFFECTATIONS AGRICOLES

L'affectation agricole vise à préserver l'intégrité de la zone agricole permanente, à assurer la prédominance de la fonction agricole et à en favoriser la mise en valeur durable. Elle couvre une superficie totale de **54 622 hectares.**

Quatre types d'affectation s'y retrouvent : *agrodynamique, agroforestière, agrocampagne et îlot déstructuré.*

La Zone agricole représente 20% de la superficie totale de la MRC.

Le facteur de conversion du kilomètre² à l'hectare est X 100.
Exemple : Taille de la zone agricole : 546.22 km² = 54 622 ha

L'**affectation agrodynamique** regroupe principalement des sols de bonne qualité présentant un fort potentiel agricole. Elle se caractérise par la présence d'exploitations agricoles importantes et diversifiées, incluant des productions animales de moyenne et grande envergure, ainsi que par une prédominance des terres en culture.

La construction d'une résidence y est autorisée sur un ou plusieurs lots contigus et vacants totalisant au moins 100 hectares.

Dans la MRC, cette affectation couvre environ 36 190 ha, soit **67 %** de la zone agricole.

L'**affectation agroforestière** se distingue par une forte proportion de superficies boisées par rapport aux terres cultivées. Les sols y sont généralement moins productifs pour l'agriculture et les pentes y sont souvent plus prononcées (plus de 15 %). On y observe aussi une présence plus limitée de fermes d'élevage d'envergure et davantage de terres en friche.

La construction de nouvelles résidences est possible sur des propriétés vacantes de plus de 20 hectares, à condition qu'aucun bâtiment résidentiel ne s'y trouve déjà.

Cette affectation couvre environ 14 800 ha, soit **27 %** de la zone agricole.



L'**affectation agrocampagne** présente plusieurs caractéristiques semblables à l'agroforestière, mais se distingue par un territoire plus morcelé. Elle permet également la construction de résidences sur des propriétés vacantes de plus de 5 hectares.

Ces milieux peuvent être propices à l'implantation de petites exploitations agricoles.

Elle couvre environ 2 661 ha, soit **5 %** de la zone agricole.

L'affectation **îlot déstructuré** regroupe plusieurs secteurs de superficie restreinte où l'on observe des usages non agricoles, principalement résidentiels. Ces secteurs comprennent également des terrains vacants enclavés, qui sont difficilement récupérables à des fins agricoles.

On dénombre actuellement 57 îlots déstructurés sur le territoire de la MRC. Cette affectation couvre une superficie de 552 ha, soit environ **1 %** de la zone agricole.

Critères de détermination d'un îlot déstructuré

Le profil d'un îlot déstructuré devrait répondre à ces éléments :

- Regrouper un minimum de sept maisons individuelles sur une distance approximative de 300 mètres ou un minimum de cinq chalets pour un îlot de villégiature ;
- Comprendre une ou plusieurs demandes d'autorisation acceptées par la CPTAQ ;
- Inclure un ou des lots vacants ne présentant aucun intérêt pour l'agriculture ;
- Contenir, à l'occasion, des usages commerciaux, industriels ou communautaires ;
- Posséder principalement une façade le long d'un chemin public ou privé ouvert à l'année (sauf dans le cas des îlots de type villégiature).



LES GRANDES AFFECTATIONS

MRC de Rimouski-Neigette

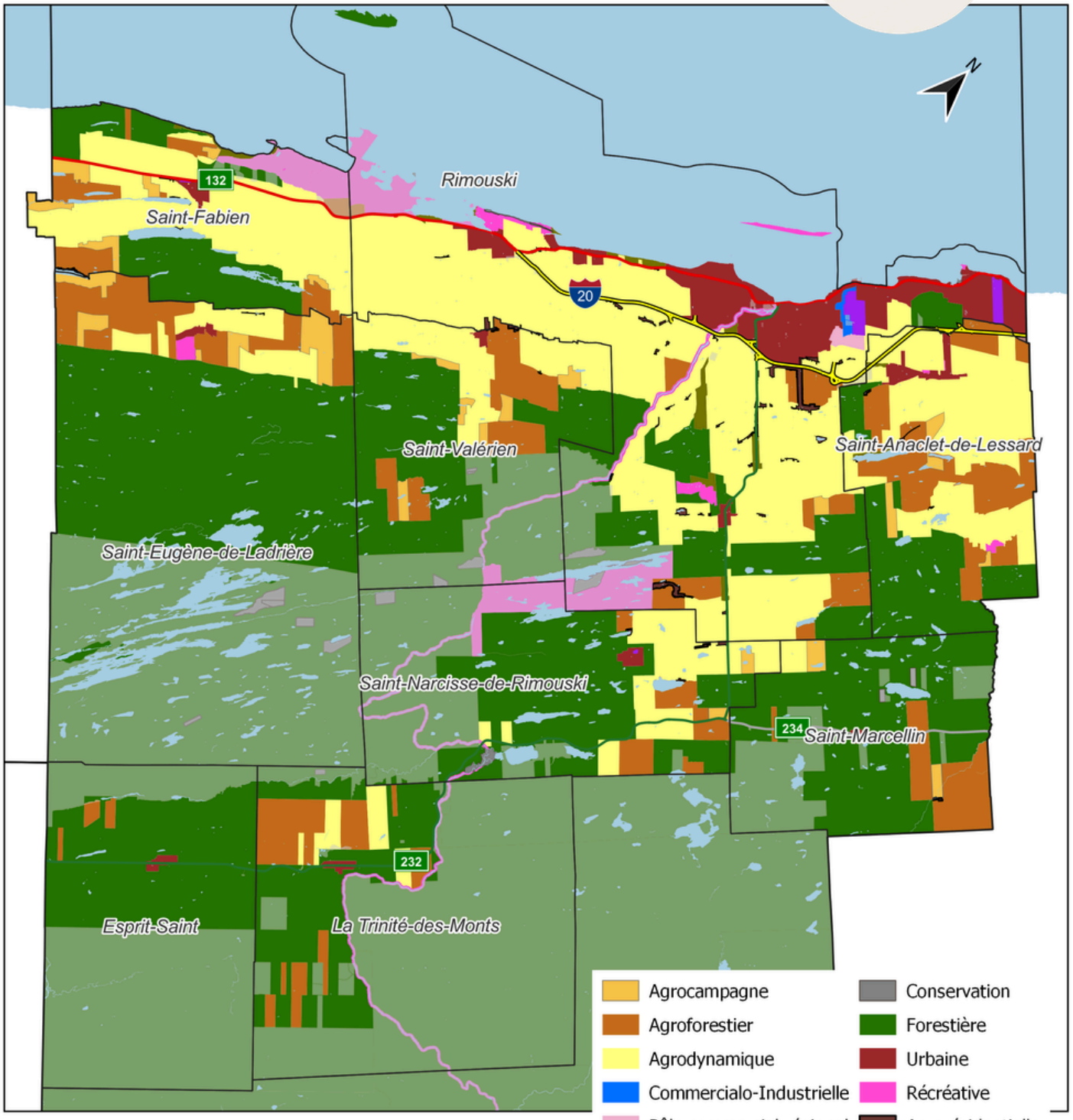

0 5 10 km

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2026-06-15

AFFECTATIONS AGRICOLES

MRC de Rimouski-Neigette

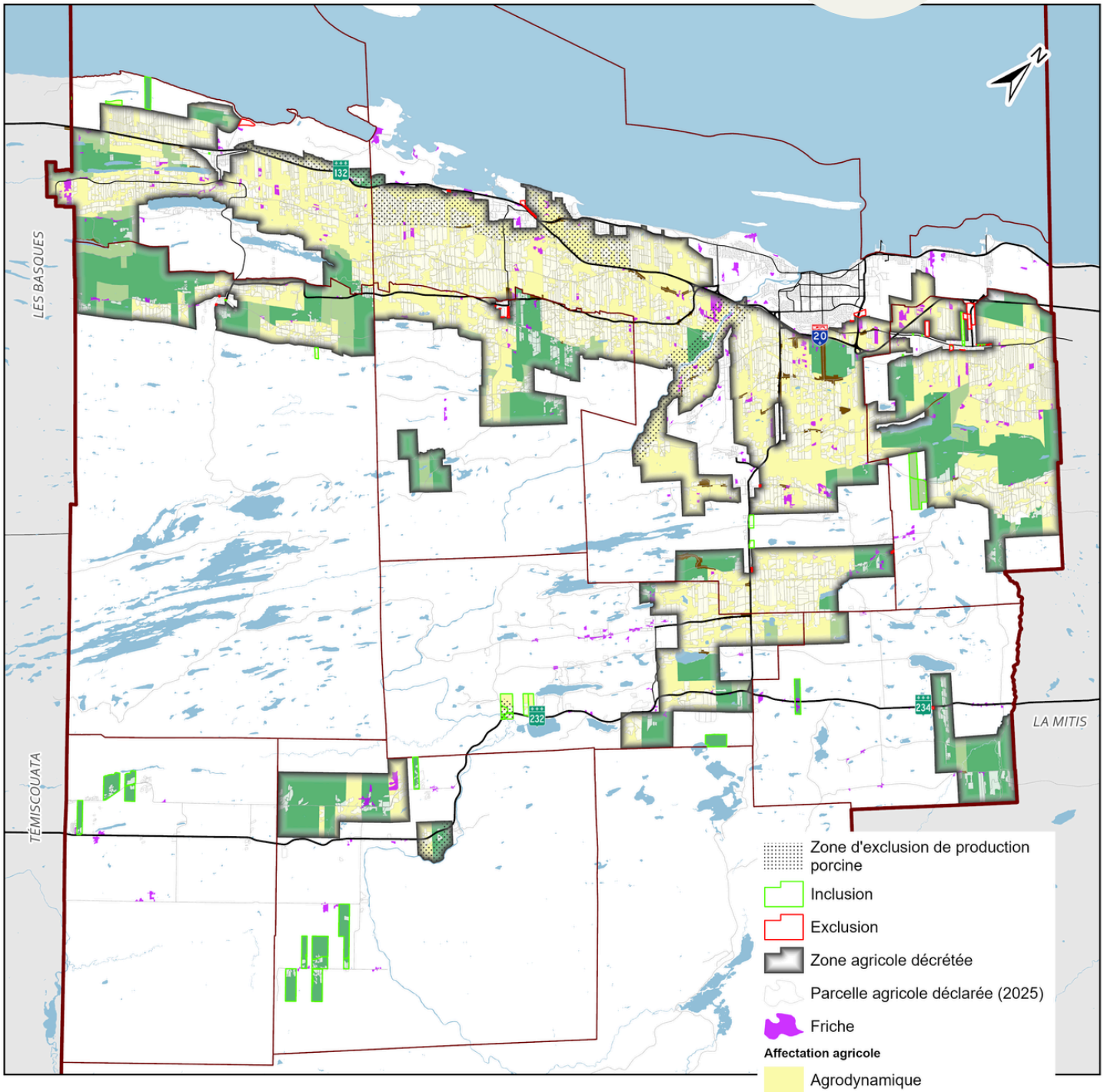

0 5 10 km

Échelle : 1 :260 000

Référence spatiale
Nom: NAD 1983 MTM 6
Datum: North American 1983
Projection: Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2026-07-02.



OCCUPATION DU TERRITOIRE

Le territoire agricole se caractérise par une grande diversité d'entreprises, tant par leur taille que par leurs types de production, leurs modes de mise en marché, leurs valeurs et leurs pratiques. Ces entreprises contribuent activement à façonner le paysage et à maintenir des services de proximité essentiels dans les milieux ruraux.

Les familles agricoles présentes sur le territoire jouent également un rôle important dans la résilience face aux défis globaux, notamment les changements climatiques, et participent au renforcement de l'autonomie alimentaire de la communauté.

Le secteur agricole de Rimouski-Neigette est influencé par la cohabitation entre le principal pôle urbain de la région et les milieux ruraux. Cette dynamique constitue un levier important pour le développement agricole, notamment grâce à la présence d'un bassin de consommateurs, d'organismes de soutien liés au système alimentaire et à l'agriculture, ainsi que d'un marché public reconnu.

Elle soulève toutefois des enjeux importants, en particulier en matière d'harmonisation des usages du territoire et de conciliation entre les besoins du développement agricole et ceux du développement urbain.



LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Rimouski est la municipalité qui présente la plus grande superficie agricole exploitée, suivie de Saint-Anaclet-de-Lessard et de Saint-Fabien. Entre 2011 et 2021, la superficie agricole en culture a connu une légère diminution, passant de 19 606 ha à 18 887 ha (Stat Can).

Le nombre d'entreprises agricoles a également diminué au cours des dernières années, passant de 235 en 2010 à 200 en 2024, soit une baisse de 15 %. Malgré cette diminution, ces entreprises ont généré des revenus totalisant 65 358 905 $.

Les principales productions sont la production laitière, l'acériculture et le bovin de boucherie. En matière de revenus, la production laitière demeure dominante, suivie de la production porcine et de l'acériculture.

200 entreprises agricoles (2024)

65,4 M$ revenu d'exploitation annuel (2024)

570 emplois directs en production et transformation alimentaire (2021)

Superficie des terres à des fins agricoles par municipalité
MAPAQ, 2024

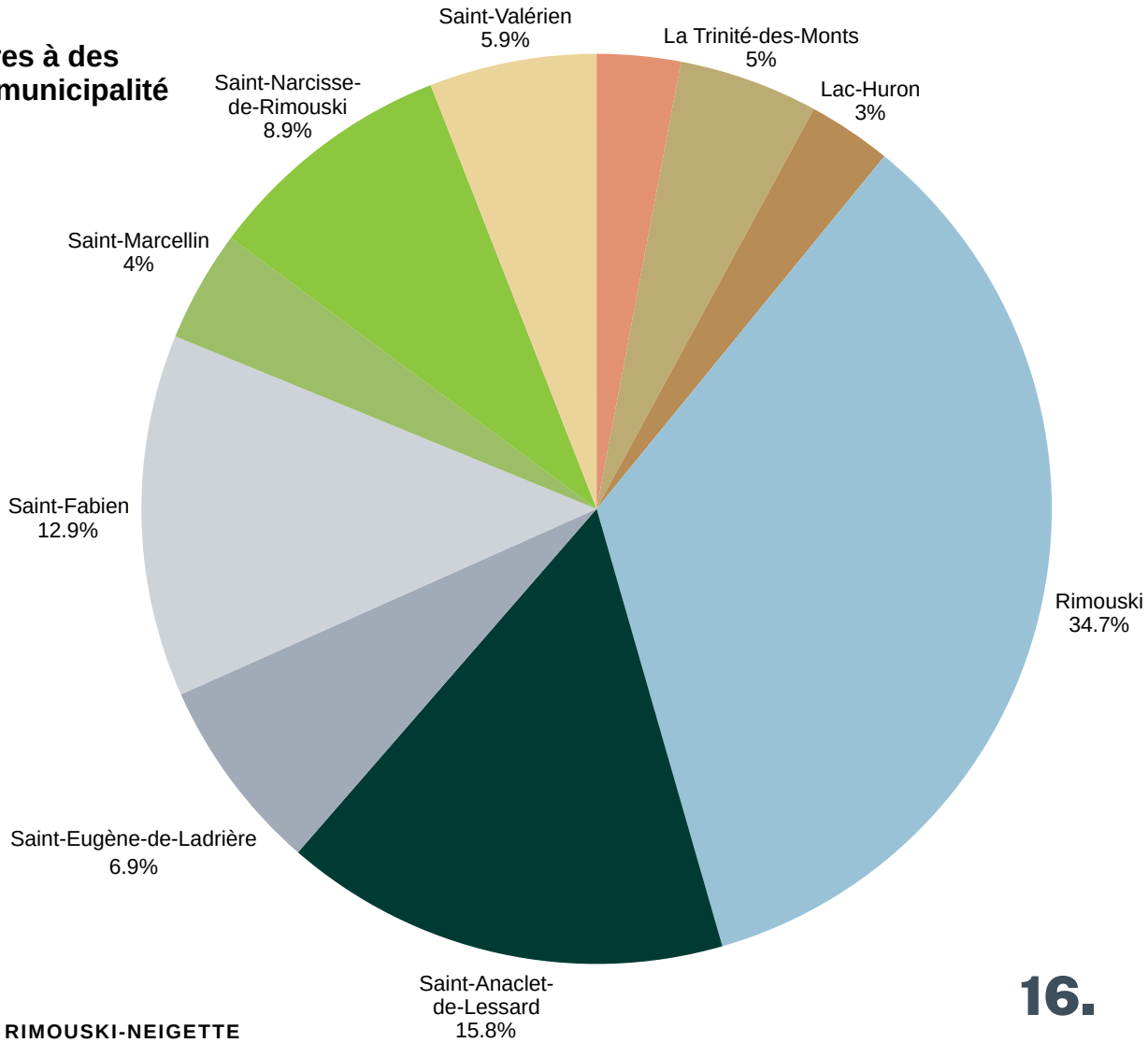

PRINCIPALE PRODUCTION PAR ENTREPRISE PAR MUNICIPALITÉ

MRC de Rimouski-Neigette

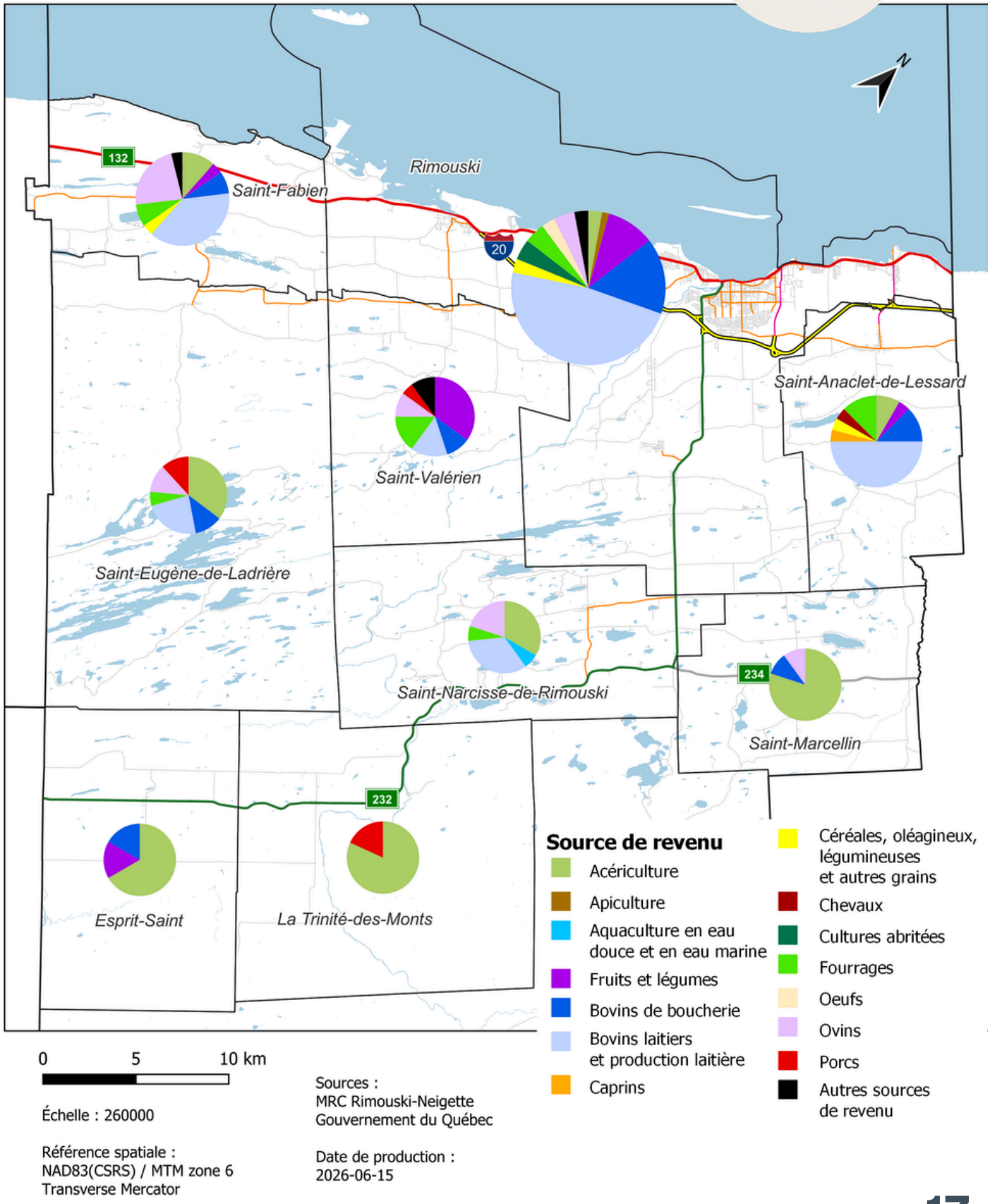

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2026-06-15

EXPLOITATION ACÉRICOLE

MRC de Rimouski-Neigette

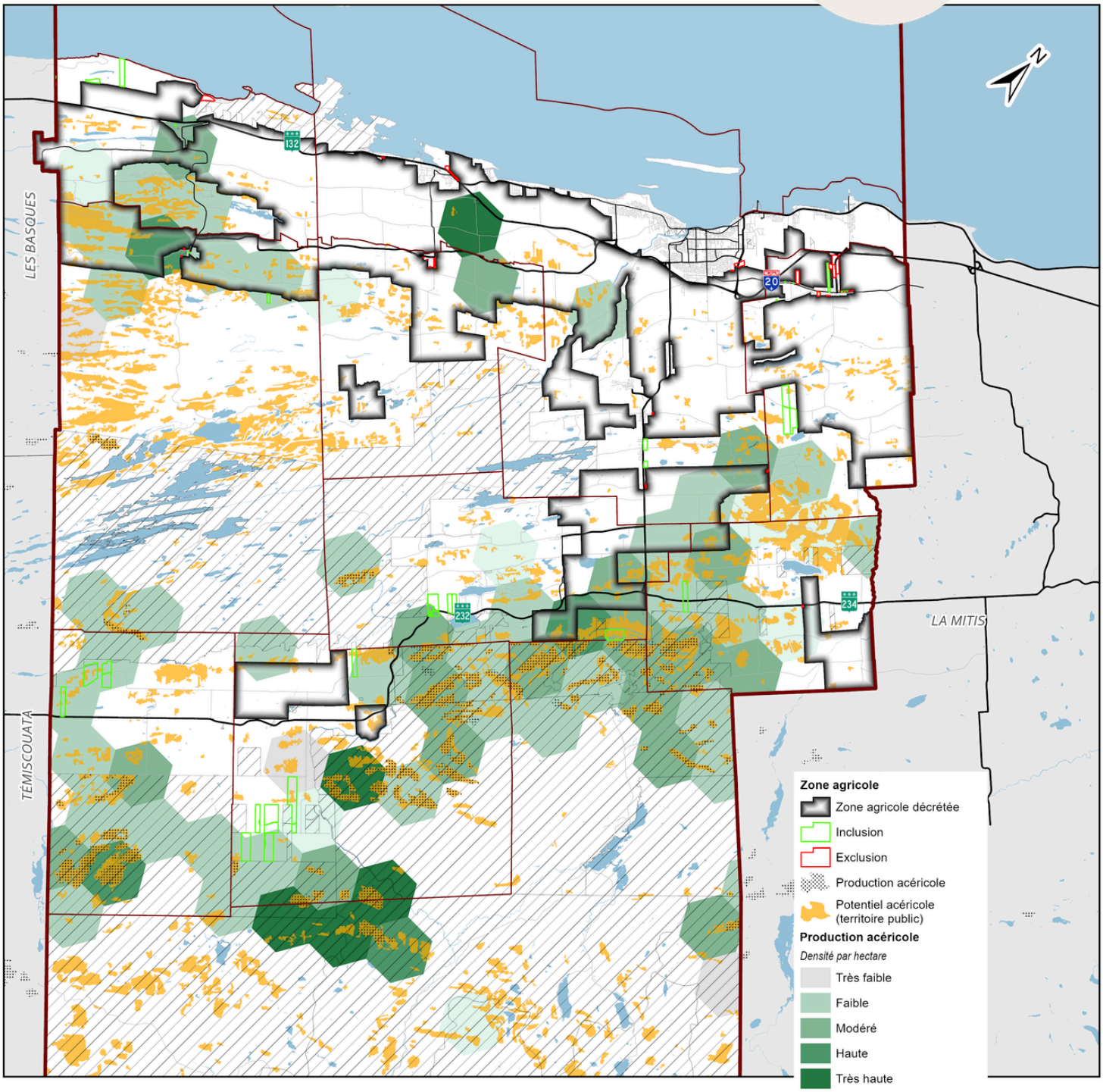

0 5 10 km

Échelle : 1 :300 000

Référence spatiale
Nom: NAD 1983 MTM 6
Datum: North American 1983
Projection: Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2026-07-02.

Densité de production acéricole : Les superficies très différentes entre territoires public et privé rendent les valeurs de densité non comparables directement d'un territoire à l'autre.

Nombre d’entreprises agricoles par municipalité en fonction de leur production principale

MAPAQ, 2024

Production par municipalité	Nombre d'entreprises
Esprit-Saint	**6**
Acériculture	4
Autres productions	2
La Trinité-des-Monts	**11**
Acériculture	9
Autres productions	2
Lac-Huron (TNO)	**6**
Acériculture	6
Rimouski	**68**
Bovins de boucherie	11
Bovins laitiers et production laitière	33
Autres productions animales	6
Grandes cultures et production fourragère	5
Fruits, légumes et pomme de terre	6
Autres productions	7
Saint-Anaclet-de-Lessard	**24**
Bovins laitiers et production laitière	12
Autres productions animales	5
Productions végétales	7
Saint-Eugène-de-Ladrière	**17**
Acériculture	6
Bovins laitiers et production laitière	4
Autres productions animales	6
Autres productions	1
Saint-Fabien	**25**
Bovins laitiers et production laitière	10
Ovins	6
Autres productions	9
Saint-Marcellin	**10**
Acériculture	8
Autres productions	2
Saint-Narcisse-de-Rimouski	**15**
Acériculture	5
Bovins laitiers et production laitière	5
Autres productions	5
Saint-Valérien	**18**
Productions animales	8
Autres légumes frais	5
Autres productions végétales	5
Total général	**200**



Revenus agricoles selon les productions dans la MRC en 2024

Productions agricoles	Entreprise (nbr)	Revenus ($)	%
Bovins laitiers et production laitière	68	36 607 108	56,0 %
Porcs	8	8 219 565	12,6 %
Acériculture	52	7 419 651	11,4 %
Ovins	20	2 748 307	4,2 %
Autres productions végétales (Autres légumes de transformation, pommes de terre, etc.)	6	2 192 362	3,4 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	55	2 182 724	3,3 %
Bovins de boucherie	32	1 776 809	2,7 %
Cultures abritées	7	926 976	1,4 %
Oeufs	6	907 229	1,4 %
Bois	44	819 281	1,3 %
Fourrages	39	694 974	1,1 %
Autres sources de revenus	10	313 908	0,5 %
Autres légumes frais	15	289 277	0,4 %
Autres productions animales (apiculture, caprins, poulets, etc.)	9	220 491	0,3 %
Autres fruits	6	40 244	0,1 %
Total	377*	**65 358 905**	100,0 %

MAPAQ, 2024

*La somme des entreprises ne donne pas le nombre 200, car une même exploitation peut engendrer des revenus en provenance de diverses sources.

En 2010, les **revenus agricoles** totaux étaient de **55 665 696 $**.

L'évolution des revenus est donc à la hausse de 14,8 % de 2010 à 2024.



Le paysage agricole du Bas-Saint-Laurent est grandement influencé par les entreprises d'élevage et ses champs de fourrage. Au total, 13 629 ha sont consacrés à cette culture.

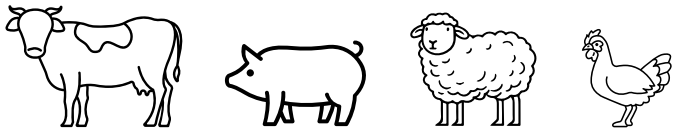

Nombre de têtes par type de production [1]

	MRC 2011	MRC 2016	MRC 2021	Bas-Saint-Laurent 2021	Contribution régionale (%)
Production laitière					
Vaches laitières	**5 145**	**4 966**	**5509**	**40060**	**14%**
Production bovine					
Vaches de boucherie	**1 110**	**1 034**	**781**	**10915**	**7%**
Bovins d'engraissement (bouvillons et génisses)	**477**	**273**	**286**	**6 386**	**4%**
Production porcine					
Porcs	**25 040**	**31 673**	**23 038**	**117 915**	**20%**
Production ovine					
Brebis	**7 098**	**6 746**	**5 055**	**32 367**	**16%**
Agneaux	**5 906**	**5 227**	**5 586**	**29 463**	**19%**

1. Le nombre de têtes est celui présent sur les fermes le jour du recensement. Stat Can 2011, 2016, 2021



La taille des entreprises agricoles a évolué au fil du temps. Les superficies des fermes tendent généralement à s'agrandir afin de soutenir la croissance des entreprises, alors que leur nombre diminue.

Le graphique ci-dessous illustre plus spécifiquement la tendance pour Rimouski-Neigette entre 2006 et 2021, dominée par une **diminution** majeure de la proportion des **entreprises de taille moyenne** (entre 52 et 226 ha), mais une **augmentation** de celles de **petite taille** (moins de 52 ha).

Évolution de la taille des fermes de 2006 à 2021

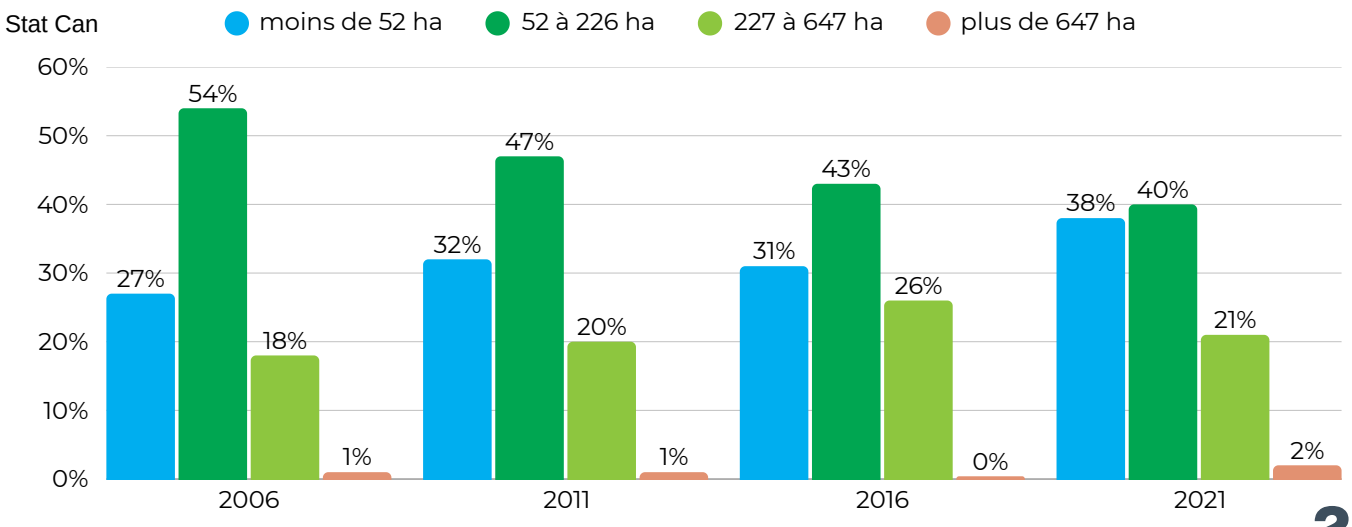

Évolution du nombre d'entreprises et de la superficie des fermes de 2010 à 2024*

Municipalités	Nombre d'entreprises				Superficie exploitée (ha)			
	2010	2017	2024	Évolution 2010-2024	2010	2017	2024	Évolution 2010-2024
Esprit-Saint	6	3	6	= 0%	654,72	726,28	1111,95	↑ 41%
La Trinité-des-Monts	16	16	11	↓ -45%	2801,5	2647	1839,67	↓ -52%
Lac-Huron	C	3	6	↑ 100%	C	270,21	897,64	↑ 100%
Rimouski	84	70	68	↓ -24%	12798,63	12044,67	11875,23	↓ -8%
Saint-Anaclet-de-Lessard	27	24	24	↓ -13%	5276	5194,08	5360,62	↑ 2%
Saint-Eugène-de-Ladrière	16	14	17	↑ 6%	2351,72	2265,25	2306,42	↓ -2%
Saint-Fabien	27	28	25	↓ -8%	5142,56	4462,98	4447,51	↓ -16%
Saint-Marcellin	13	9	10	↓ -30%	1532	1254,44	1385,01	↓ -11%
Saint-Narcisse-de-Rimouski	19	14	15	↓ -27%	3097,16	2842,49	2979,94	↓ -4%
Saint-Valérien	18	20	18	= 0%	2597,13	2239,06	2150,9	↓ -21%
Total général	**235**	**202**	**200**	↓ **-18%**	**36371,26**	**33946,46**	**34354,89**	↓ **-6%**

*Il importe de considérer que les superficies exploitées peuvent inclure des zones forestières ou non cultivées, et que certaines données peuvent ne pas être à jour.

MAPAQ, 2024

RISQUE DE DÉMANTÈLEMENT

19 entreprises pourraient être mises en vente d'ici cinq ans, leurs propriétaires étant sans relève ou incertains quant à l'avenir de leur entreprise. Par ailleurs, 41 entreprises sont également susceptibles de faire face à un démantèlement : leurs propriétaires, âgés de 50 ans et plus, ne prévoient ni vendre ni transférer leur entreprise à court terme, tout en étant sans relève ou incertains.

Ainsi, **près de 30 % des entreprises agricoles de Rimouski-Neigette sont considérées à risque de démantèlement** (MAPAQ, 2023).

Depuis 2010, le nombre d'entreprises agricoles a diminué de 18 %, passant de 235 à 200. À titre comparatif, il s'élevait à 274 en 2000. Cette baisse semble toutefois s'être atténuée, le nombre d'entreprises en 2017 étant comparable à celui observé aujourd'hui.

Pour la même période, les **superficies exploitées** ont également **connu une baisse d'environ 2 000 ha (6%)**. Cette diminution est toutefois moins marquée que celle du nombre d'entreprises, ce qui peut notamment s'expliquer par l'acquisition de terres et de quotas par des entreprises existantes.

BIO, TRANSFO, SIROP ET PROXIMITÉ

ACÉRICULTURE

91 entreprises sur l'ensemble des municipalités pour 1.3 M d'entailles.
→ 35 % en forêt privée
→ 65 % en forêt publique

Production annuelle : 6 millions de livres pour 20 millions $ (PPAQ, 2024)



BIOLOGIQUE

34 entreprises certifiées Biologique selon un inventaire de la TCBBSL en 2022.

Plus de 50 % sont dans le secteur acéricole.



TRANSFORMATION

54 entreprises de transformation alimentaire selon un inventaire de la TCBBSL en 2022.

Dominée par des entreprises acéricoles, de boulangerie et des pêches.



VENTE DIRECTE ET AGROTOURISME

44 entreprises de vente directe.

- Autocueillette: 5
- Kiosques à la ferme: 25
- Paniers fermiers: 10

Un seul marché public
L'agrotourisme est marginal
MAPAQ, 2017



ÉVALUATION FONCIÈRE AGRICOLE

Valeur des terres agricoles

Malgré une **augmentation importante d'environ 61%** entre 2020 et 2023, selon la Financière agricole du Québec, la valeur des terres agricoles du Bas-Saint-Laurent demeure relativement compétitive par rapport à d'autres régions.

La **valeur moyenne** des terres agricoles pour la MRC de Rimouski-Neigette entre 2019 et 2022 était de **2972 $/ha**.
FADQ, 2023

82 % de la superficie des terres exploitées dans Rimouski-Neigette est utilisée par son propriétaire
Stat Can, 2021



Location des terres

Selon une enquête du MAPAQ sur le coût de location des terres agricoles et acéricoles, 50% des répondants ont comme activité principale la production laitière, suivie de l'acériculture (23%). La majorité des baux ont une durée de 2 à 5 ans (58%), tandis que seulement 2% dépassent 10 ans.

Les terres louées sont principalement utilisées pour la production de foin (77%). **Les coûts de location ont augmenté de 38 %**, passant de 39$/ha en 2009 à 54$/ha en 2021 (MAPAQ, 2021).

Nombre de parcelles de terre cultivée selon son mode d'occupation

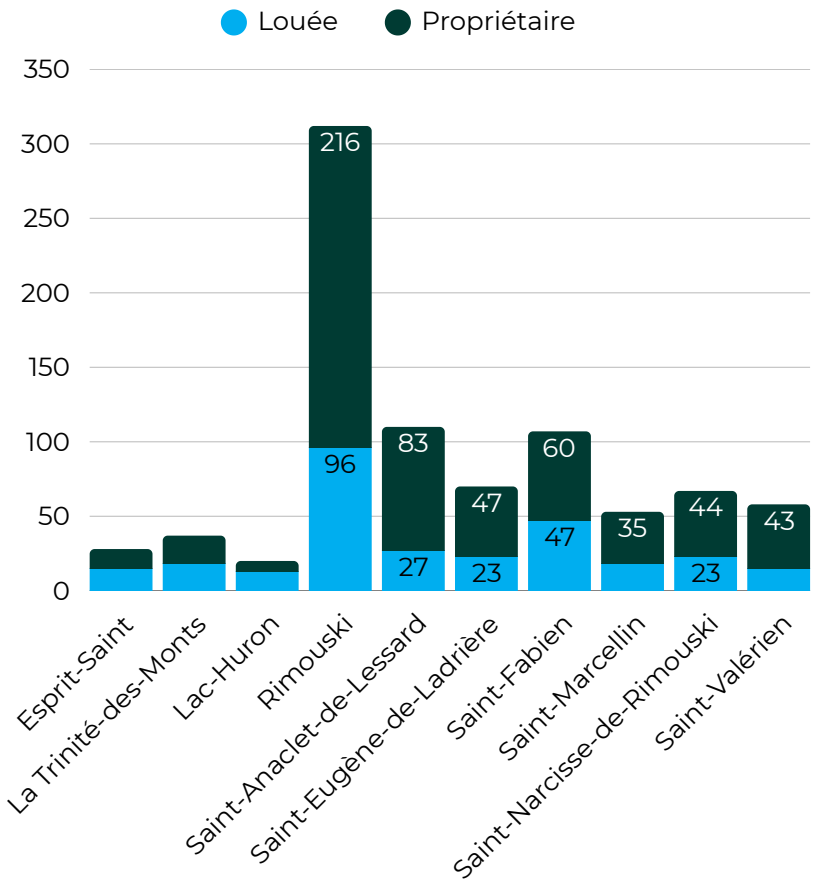

TERRES NON EXPLOITÉES

Dans le paysage agricole, certaines terres ne sont pas exploitées pour diverses raisons. Certaines l'ont été par le passé, mais des changements dans les pratiques ou les équipements les rendent aujourd'hui moins propices à la culture, alors que d'autres n'ont jamais été favorables à l'exploitation.

Bien que peu productives sur le plan agricole, ces terres peuvent néanmoins jouer un rôle bénéfique pour le milieu agricole.



Terres agricoles dévalorisées

Les terres agricoles dévalorisées (TAD), souvent appelées **terres en friche**, se retrouvent sur l'ensemble des municipalités, mais dans une proportion assez limitée.

Dans la MRC de Rimouski-Neigette, leur superficie totale est estimée à 1 172,2 ha, soit environ **0,4 %** du territoire. De cette superficie, 846,8 hectares se situent en zone agricole. La caractérisation repose uniquement sur des friches de plus d'un hectare, sans reboisement identifié et ne se superposant pas à des milieux humides.

*La **tourbière ombrotrophe** est alimentée uniquement par les précipitations, tandis que la **tourbière minérotrophe** reçoit aussi les eaux souterraines et de ruissellement.

Milieux humides

Les **milieux humides** occupent une superficie de 38 749 ha, soit environ **14 %** de l'ensemble du territoire de la MRC.

Les tourbières boisées ombrotrophes (33 %) et les marécages (29 %) constituent les principaux types de milieux humides, suivis des tourbières boisées minérotrophes, qui représentent 20 % de la superficie (PRMHH).*

Les milieux humides jouent un rôle écologique important, notamment en contribuant à la régulation des inondations, au stockage du carbone, à la purification de l'eau et au maintien de la biodiversité (CQDE).

Terres agricoles dévalorisées (Friches)
MRC de Rimouski-Neigette

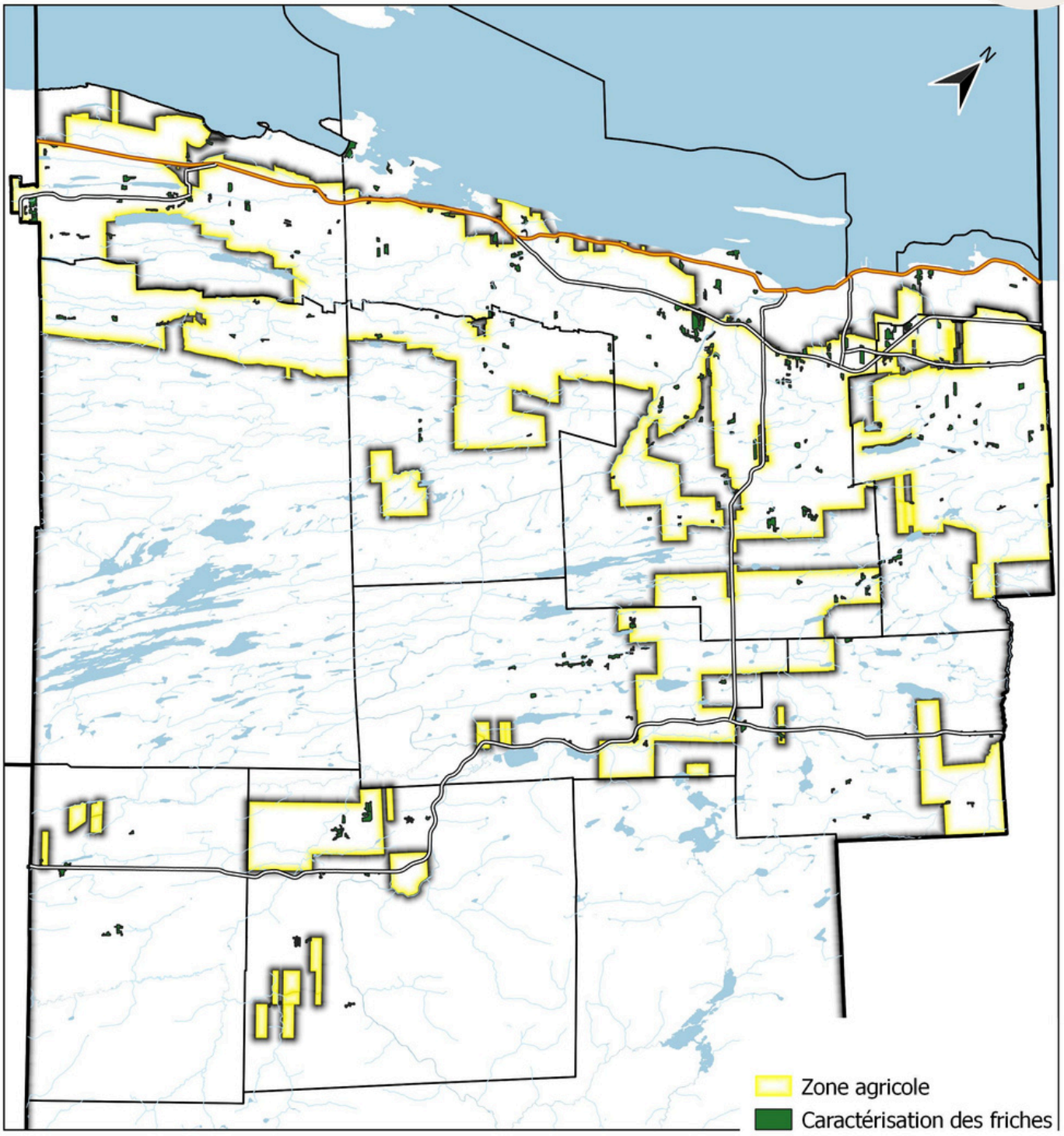

Échelle : 250000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-10-21

Milieux humides en territoire privé
MRC de Rimouski-Neigette

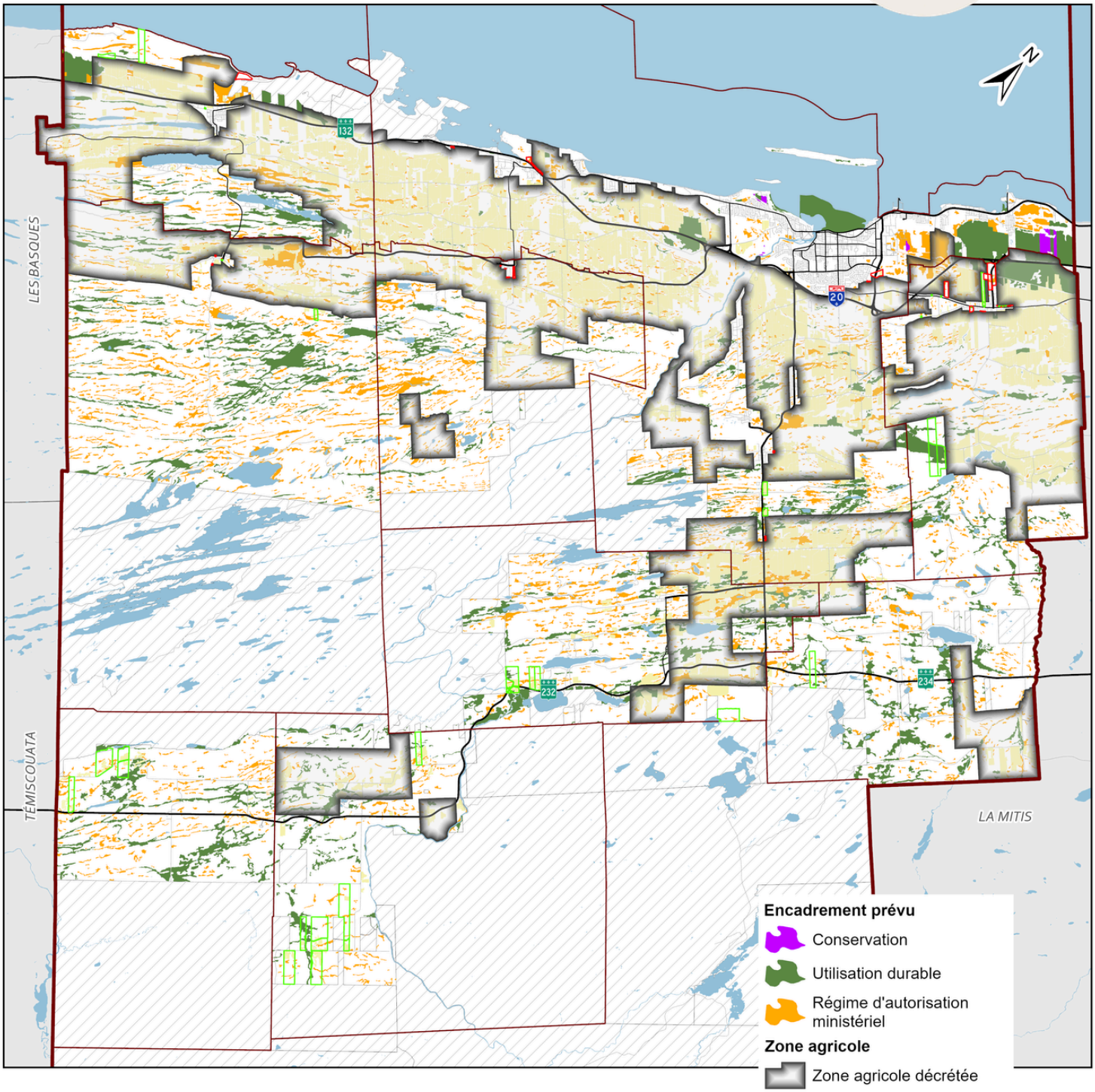

0 5 10 km

Échelle : 1 :250 000

Référence spatiale
Nom: NAD 1983 MTM 6
Datum: North American 1983
Projection: Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2026-07-02.

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Les pratiques agricoles ont évolué de façon importante en matière d'environnement. L'importance de maintenir des sols en santé, de protéger les cours d'eau et de préserver la biodiversité est désormais bien reconnue.

Les exigences réglementaires se sont également renforcées afin d'encadrer les pratiques pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement. Les producteurs doivent ainsi s'y conformer, ce qui implique souvent des ajustements et une charge administrative supplémentaire, parfois perçue comme un défi dans un contexte de travail déjà exigeant. Cela dit, plusieurs producteurs adoptent des pratiques agroenvironnementales qui peuvent générer des bénéfices, notamment en termes d'efficacité, de temps et de coûts.

Dans un contexte où les changements climatiques transforment déjà les réalités du monde agricole, la MRC élabore son **Plan climat** grâce à l'appui du programme *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)* du gouvernement du Québec. Cette démarche permettra de mieux comprendre les vulnérabilités du territoire et d'identifier les actions prioritaires pour réduire les émissions de GES, accroître la résilience des communautés et soutenir la transition vers un développement plus durable. Les travaux réalisés viendront enrichir le PDZA en intégrant les enjeux climatiques au cœur des réflexions sur l'avenir de notre territoire agricole.



Les pratiques agroenvironnementales visent notamment à réduire les contaminants à la source, à limiter le ruissellement et l'érosion des sols, ainsi qu'à protéger la qualité de l'eau et les écosystèmes.

À l'échelle du territoire, plusieurs démarches collectives soutiennent l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques dont, entre autres :

Agriclimat et son Plan d'adaptation pour le Bas-Saint-Laurent, le projet **Laboratoire vivant – Lait carboneutre** mené par les Producteurs de lait du Québec, ainsi que les cohortes en développement durable d'**Agroleader**. Le MAPAQ s'est également doté d'un **Plan d'agriculture durable 2020-2030** afin d'accélérer l'adoption de certaines pratiques agroenvironnementales.

RESSOURCES HUMAINES

L'évolution de la structure d'âge des exploitants agricoles révèle un **vieillissement de la population agricole**. La proportion des exploitants de 55 ans et plus est passée de 34 % à 44 %, avec une hausse particulièrement importante observée entre 2011 et 2016.

À l'inverse, la part des 35 à 54 ans a diminué de 53 % à 44 %. Cependant, la proportion des exploitants de moins de 35 ans est demeurée relativement stable.

Évolution des classes d'âge des exploitants agricoles de Rimouski-Neigette
Stat Can, 2021

Classe d'âge	2011	2016	2021
Moins de 35 ans	12%	9%	11%
35 à 54 ans	53%	45%	44%
55 ans et plus	34%	47%	44%

Proportion homme / femme dans le secteur agricole de Rimouski-Neigette
Stat Can, 2021

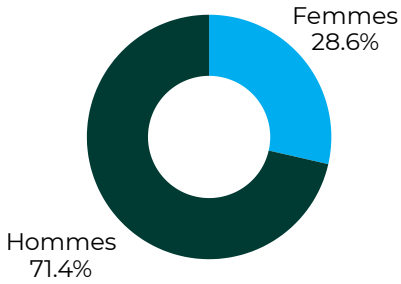

L'âge moyen des exploitants agricoles est de 52 ans dans Rimouski-Neigette.
Stat Can, 2021

La proportion d'entreprises ayant recours à de la **main-d'œuvre familiale a diminué** entre 2010 et 2017. Bien qu'elles **demeurent majoritaires**, ces entreprises sont passées de 74 % à 65 %.

On observe également un **recours croissant à la main-d'œuvre étrangère** dans les entreprises agricoles. Toutefois, la main-d'œuvre non familiale demeure majoritairement composée de travailleurs québécois (MAPAQ, 2017).



Trois Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont en fonction sur le territoire de Rimouski-Neigette : Saint-Fabien, la Neigette et la Rivière du Bic.

Le territoire n'est désormais plus desservi par une Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO).

RELÈVE

Les informations présentées concernent uniquement les membres de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) pour Rimouski-Neigette.

Au sein de cette relève, les principales productions sont le laitier, le bovin et l'ovin. Le niveau de scolarité le plus élevé est majoritairement de niveau universitaire (39,1 %), suivi du niveau collégial (30,4 %) et de la formation professionnelle (21,7 %).

C'est à Rimouski que l'on retrouve la plus forte concentration de la relève agricole.

- **61 %** des membres sont des **femmes**
- L'âge moyen est de **31,7 ans**
- **69 %** des membres ont grandi sur une ferme

Les productions principales des membres de la relève

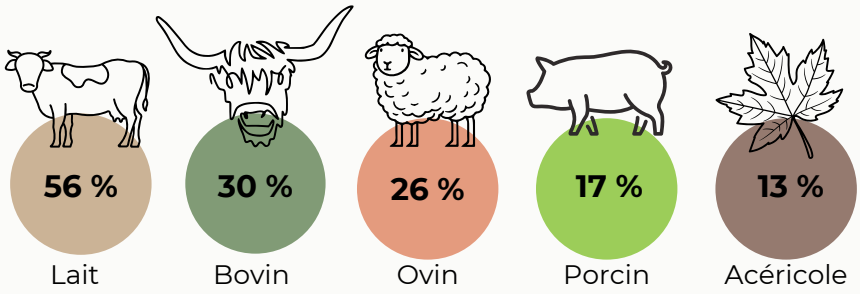

Autres productions

Volailles : 8 %
Poulettes : 4 %
Serricole : 4 %
Grandes cultures : 4 %
Cunicole : 4 %
Oeufs de consommation : 4 %
Forestière : 4 %
Production maraîchère : 0 %

ARABSL, 2024

Niveau d'étude de la relève

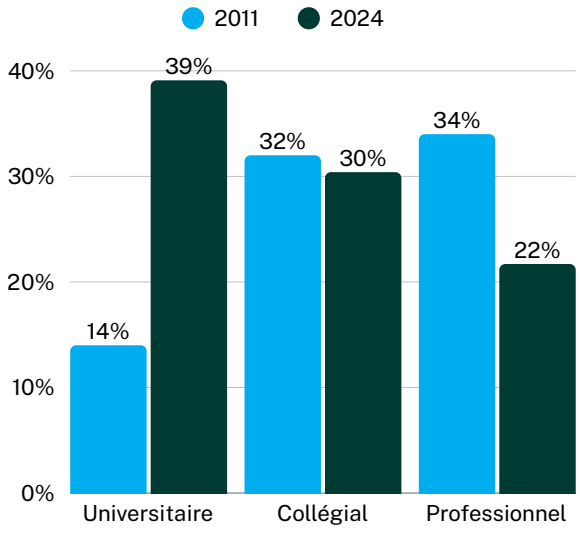

Lieux de résidence de la relève dans Rimouski-Neigette

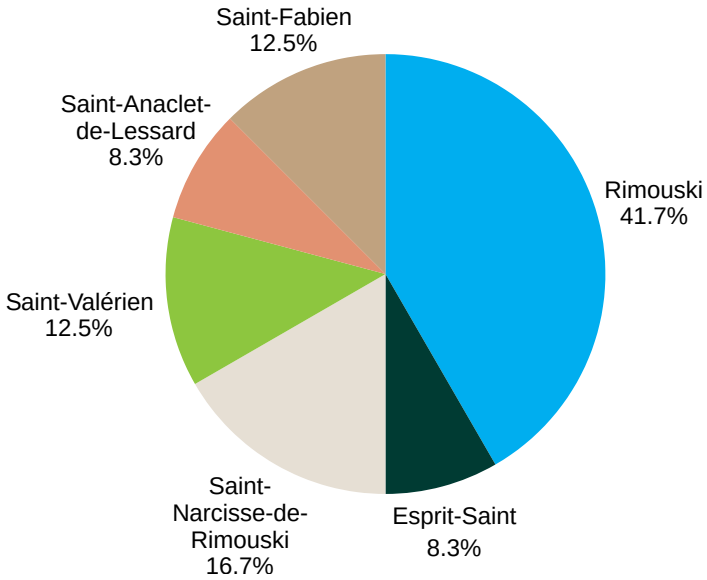



DIAGNOSTIC

Dans l'ensemble, le diagnostic révèle un territoire dynamique et engagé, mais confronté à des défis majeurs touchant la viabilité économique, la relève et l'accès aux ressources. Le maintien d'une agriculture diversifiée et durable passera par une action concertée visant à renforcer les conditions d'exploitation, à alléger le cadre administratif et à consolider les liens entre agriculture et communauté.

FORCES

Le territoire agricole repose sur des bases solides et diversifiées. La pluralité des productions et des modèles d'entreprises contribue à sa résilience, tandis que le professionnalisme des producteurs et la qualité des pratiques renforcent la crédibilité du secteur. La proximité d'un centre urbain facilite l'accès aux services spécialisés, aux marchés et aux ressources techniques. De plus, le territoire bénéficie d'une forte dynamique de concertation ainsi que d'initiatives structurantes qui renforcent la visibilité et l'ancrage local de l'agriculture.

FAIBLESSES

Malgré ces atouts, le milieu agricole fait face à des enjeux structurels importants. La rentabilité des entreprises demeure fragile, notamment en raison de l'augmentation des coûts de production, des intérêts et du prix des intrants. Par ailleurs, la relève agricole et le transfert des entreprises constituent des défis majeurs pour assurer la pérennité du secteur. Les producteurs sont également confrontés à une lourdeur administrative et réglementaire, perçue comme complexe et contraignante. À cela s'ajoutent des enjeux humains préoccupants, incluant la charge mentale, l'isolement et la santé psychologique, qui fragilisent le tissu agricole.

OPPORTUNITÉS

Le territoire dispose de plusieurs leviers de développement prometteurs. L'intérêt citoyen pour les produits locaux et la reconnaissance du rôle de l'agriculture offrent un potentiel important pour renforcer la valorisation et la sensibilisation. Le développement des circuits courts, l'autonomie alimentaire et la mobilisation des partenaires institutionnels constituent des avenues structurantes. Le soutien accru à la relève et aux transferts, de même que le développement du potentiel acéricole, représentent également des opportunités concrètes de croissance et de diversification.

MENACES

Le secteur agricole est toutefois exposé à des pressions significatives. La hausse soutenue de la valeur des terres agricoles, conjuguée à l'agriculture de capitaux et aux risques d'accaparement du foncier, réduit l'accès à la terre pour la relève et les entreprises de plus petite taille. Parallèlement, la concentration des exploitations agricoles fragilise la diversité des modèles d'entreprise et peut limiter le renouvellement entrepreneurial. À cela s'ajoutent la dépendance aux programmes de soutien gouvernemental, les effets croissants des changements climatiques et les pressions concurrentes sur l'utilisation des terres.



PLAN D'ACTION

Le plan d'action du PDZA de la MRC de Rimouski-Neigette vise à orienter les interventions des prochaines années afin de soutenir une agriculture dynamique, durable et enracinée dans son milieu. Issu du diagnostic territorial et des consultations, il repose sur cinq grandes orientations complémentaires.

Ces orientations traduisent la volonté collective de :

1. ***reconnaître le rôle central de l'agriculture***
2. ***assurer sa pérennité***
3. ***protéger le territoire agricole***
4. ***accompagner les transitions environnementales***
5. ***renforcer les liens entre producteurs, communauté et consommateurs***

La mise en œuvre du plan d'action reposera sur la mobilisation de plusieurs partenaires. La MRC agit comme catalyseur, bien que les actions puissent être réalisées à différentes échelles et par plusieurs acteurs du territoire.

Le plan d'action présenté se veut de nature macro et fera l'objet d'une déclinaison en plans d'action annuels, lesquels préciseront la mise en œuvre des interventions en fonction des opportunités et des réalités évolutives du territoire.

Énoncé de vision

L'AGRICULTURE EST AU CŒUR D'UNE OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE, LES ENTREPRISES AGRICOLES ASSURENT UNE PRODUCTION DURABLE QUI NOURRIT NOS COMMUNAUTÉS ET FAVORISENT DES MILIEUX VIVANTS ET ATTRACTIFS



1 RECONNAÎTRE ET VALORISER L'AGRICULTURE ET CEUX QUI LA PRATIQUENT

CONTEXTE :
Le secteur agricole demeure marqué par une méconnaissance de ses réalités au sein de la communauté, notamment quant aux contraintes liées aux marchés et aux exigences de production. Cette situation peut susciter des incompréhensions et alimenter certaines perceptions négatives en matière d'environnement et de cohabitation. Dans ce contexte, les producteurs expriment un besoin de reconnaissance et de compréhension. Les efforts de valorisation des entreprises, des produits et de la multifonctionnalité de l'agriculture doivent donc se poursuivre, tout comme le renforcement du dialogue entre le milieu municipal, la population et le secteur agricole.

OBJECTIFS

- Mieux faire connaitre les enjeux et les réalités des entreprises agricoles (différents modèles, compétition avec les marchés mondiaux, le quotidien, impact environnemental)
- Accroître la connaissance et l'appréciation de l'agriculture et des produits locaux auprès du public
- Valoriser les retombées de l'agriculture dans la communauté (apport économique, vitalité, paysage, services, etc.)
- Renforcer les liens et le dialogue entre le secteur municipal et agricole

ACTIONS

1. Développer et déployer des **initiatives de sensibilisation et d'éducation** sur les **réalités agricoles locales**
2. Encourager et appuyer des activités de promotion visant à **accroître la visibilité et l'appréciation de l'agriculture locale** et de ses produits
3. Promouvoir la **multifonctionnalité de l'agriculture** et **ses bénéfices pour la collectivité** par des initiatives de communication ciblées
4. Évaluer et mettre en place des mécanismes de **liaison entre le secteur municipal et agricole** (Ex : responsable de dossiers agricoles aux conseils, représentation après élection)

INDICATEURS :

- Nbre d'outils de communication produits
- Nbre de personnes rejointes et d'entreprises agricoles participantes
- Nbre d'activité de sensibilisation et d'évènements réalisés
- % des participants ayant amélioré leur perception de l'agriculture (sondage post-activité)
- Nbre de municipalités ayant désigné un ou une responsable du dossier agricole

PARTENAIRES IDENTIFIÉS:
Comité PDZA, Municipalités, Producteurs, SLUPA, Unoria

2 ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LA VITALITÉ DE L'AGRICULTURE

CONTEXTE :
L'agriculture fait face à des pressions croissantes générant des enjeux financiers et psychologiques pour les producteurs et productrices. La lourdeur administrative demeure un frein important. Dans ce contexte, il est essentiel de mieux préparer les cédants aux transferts d'entreprises et de rendre le milieu agricole plus attractif et accessible pour la relève, notamment par l'accompagnement et le mentorat, afin d'assurer la pérennité et la vitalité du secteur.

OBJECTIFS

- Diminuer les contraintes et l'ampleur des tâches administratives pour les entreprises agricoles
- Offrir un plus grand accompagnement à la relève agricole et aux cédants
- Accroitre la rentabilité des entreprises agricoles
- Encourager le développement et la mise en valeur des produits
- Soutenir les producteurs et productrices agricoles dans leur quotidien

ACTIONS

5. Évaluer l'**impact des règlements et des pratiques locales** sur les entreprises agricoles afin d'identifier les obstacles et de recommander des **mesures d'allègement administratif** adaptées
6. Promouvoir et renforcer l'**accès aux services existants d'accompagnement** (L'ARTERRE, Conseillers en transfert, Travailleur de rang, Parcours le Germoir, cohortes, etc.)
7. Faciliter l'**accès aux soutiens financiers** (Ex: référencement, fonds locaux, accompagnement dans les demandes, etc.)
8. Mettre en place ou soutenir des **opportunités de mentorat et de formations** pour renforcer les compétences et la rentabilité des entreprises
9. Soutenir et structurer des **rencontres entre producteurs et productrices**

INDICATEURS :
- Nbre d'obstacles administratifs identifiés
- Nbre de municipalités ayant adopté des correctifs
- Nbre d'initiatives accompagnées
- Évolution du nbre total d'entreprises agricoles
- Nbre de projets agricoles financés
- Nbre de formations ou d'activités de mentorat réalisées
- Nbre de participants aux rencontres

PARTENAIRES IDENTIFIÉS:
CCA, FUPA, SLUPA, Producteurs, Municipalités, L'ARTERRE, Comité relève BSL, SADC, Développement économique (MRC), Service aménagement (MRC), MAPAQ, UQAR, TCBBSL

3 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE TERRITOIRE AGRICOLE

CONTEXTE :
L'agriculture contribue de manière significative à la vitalité économique et à l'occupation du territoire. Toutefois, l'accès aux terres agricoles est de plus en plus contraint par la hausse des prix, les enjeux d'entretien et la croissance des entreprises, qui accentue la pression sur le foncier. Le risque d'accaparement par des investisseurs soulève également des préoccupations quant à l'accès et à la pérennité local des activités. Par ailleurs, la préservation des forêts à fort potentiel acéricole demeure essentielle. Dans ce contexte, la diversité des modèles agricoles et des productions constitue un atout important pour le territoire.

OBJECTIFS

- Assurer l'accessibilité et l'utilisation agricole des terres afin de soutenir une agriculture dynamique et durable
- Appuyer les initiatives et projets agricoles structurants favorisant la vitalité économique, sociale et territoriale
- Soutenir les différents modèles d'entreprises agricoles
- Reconnaitre l'importance de l'acériculture et soutenir son développement

ACTIONS

10. Assurer une **veille sur les transactions de terres agricoles** et **évaluer les impacts** potentiels de l'accaparement foncier sur le territoire

11. Identifier les **facteurs de protection des terres** favorisant une agriculture dynamique et explorer des **pistes de solutions locales**

12. Favoriser le **maintien et le développement d'une diversité de modèles** d'entreprises, de productions et de pratiques agricoles afin de renforcer la résilience, la pérennité et la vitalité du secteur

13. Réaliser une **analyse approfondie du secteur acéricole**, son potentiel et ses défis afin de soutenir sa mise en valeur

INDICATEURS :
- Mise en place d'un système de suivi foncier (oui/non)
- Nbre de projets de valorisation des terres
- Nbre de transactions foncières suivies (%)
- Nbre de projets accompagnés
- Évolution de la superficie agricole et acéricoles exploitée (ha)
- Nbre de projets incluant le secteur acéricole

PARTENAIRES IDENTIFIÉS:
FUPA, Producteurs, MAPAQ, SADC, Développement économique (MRC)

4 FAVORISER L'ADAPTATION ENVIRONNEMENTALE ET LES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

CONTEXTE :
Plusieurs démarches agroenvironnementales sont déjà en cours sur le territoire, témoignant d'une volonté d'adaptation des entreprises agricoles. Toutefois, l'adhésion à ces pratiques demeure variable, notamment dans un contexte de charge de travail élevée et de pressions financières accrues. La valeur ajoutée des pratiques durables est par ailleurs encore inégalement comprise ou démontrée. Les aléas climatiques, qui affectent directement les productions agricoles, renforcent l'importance d'accompagner l'adaptation des entreprises vers des pratiques plus durables.

OBJECTIFS

- Mettre en valeur les retombées des pratiques agricoles durables et mobiliser les producteurs et productrices
- Soutenir les projets et les entreprises dans la mise en place de meilleures pratiques agroenvironnementales
- Faire rayonner la participation des entreprises agricoles pour l'environnement
- Avoir une agriculture plus résiliente face aux changements climatiques

ACTIONS

14. **Sensibiliser et informer** les acteurs du milieu aux **pratiques agricoles durables** et mettre en valeur des **exemples locaux** de pratiques réussies

15. Contribuer à l'**appréciation des risques climatiques** pour le secteur agricole local et **promouvoir les mesures d'adaptation**

16. Mettre en œuvre et appuyer des **projets à retombées collectives visant à protéger l'environnement** et les zones sensibles

17. Soutenir les transitions vers **des pratiques plus résilientes** (Ex : diversification, gestion de l'eau, santé des sols, adaptation des cultures, etc.)

INDICATEURS :

- Nbre d'activités de transfert en agroenvironnement
- Nbre d'outils de sensibilisation et d'information produits
- Nbre d'entreprises ayant adopté au moins une pratique améliorant leur résilience
- Nbre de projets collectifs appuyés
- Superficie (ha) sous pratiques agroenvironnementales améliorées

PARTENAIRES IDENTIFIÉS:
OBVNEBSL, Service d'aménagement (MRC) : Plan Climat et PRMHH, Producteurs, SLUPA, MAPAQ, UQAR, Services-conseils en agroenvironnement, ministère de l'Environnement, TCBBSL, Agriclimat

5 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX PRODUITS DE PROXIMITÉ POUR LES CONSOMMATEURS

CONTEXTE :
L'éducation des consommateurs et le soutien aux circuits courts demeurent des enjeux importants pour le développement agricole. L'accès aux produits de proximité est influencé par des défis liés au transport et à l'entreposage, qui limitent parfois l'efficacité de l'offre. Par ailleurs, un intérêt croissant est observé pour une meilleure présence des produits locaux dans les événements ainsi que pour l'adoption de politiques d'achat local au sein des institutions et des instances publiques. Enfin, le développement de l'éducation bioalimentaire, notamment dans les écoles, apparaît comme un levier essentiel pour renforcer ces dynamiques.

OBJECTIFS

- Éduquer et sensibiliser la population à un système alimentaire local et durable
- Soutenir le développement et la consolidation des circuits courts
- Optimiser la chaine d'approvisionnement notamment le transport et l'entreposage
- Maintenir une grande diversité de productions, de transformations et de mises en marché
- Favoriser les projets bioalimentaires locaux et communautaires pour un accès équitable aux produits de proximité

ACTIONS

18. Soutenir les **initiatives éducatives** et les **activités agroalimentaires destinées aux jeunes** (Ex : AgrÉcoles, visites, jardins pédagogiques, etc.)

19. Appuyer les **initiatives de mise en marché et la promotion** des produits locaux

20. Contribuer à l'identification des enjeux liés à la **chaîne d'approvisionnement** et encourager la **mise en œuvre de solutions** concertées

21. Soutenir les **projets collectifs ou de mise en commun agroalimentaires** (Ex : Partage d'équipements et d'infrastructures, etc.)

22. Favoriser le développement des **cultures émergentes** et **des filières agroalimentaires** porteuses (Ex : PFNL, etc.)

23. Soutenir et accompagner le développement de **projets bioalimentaires locaux et communautaires** répondant aux besoins du milieu

INDICATEURS :
- Nbre d'activités réalisées (visites, ateliers, jardins, etc.)
- Nbre de jeunes rejoints
- Nbre d'initiatives en circuits courts
- Nbre de solutions aux enjeux de la chaîne d'approvisionnement réalisées
- Superficies consacrées aux productions émergentes et filières (ha)
- Nbre de projets ayant obtenu du financement
- Temps d'accompagnement pour des projets bioalimentaires du milieu

PARTENAIRES IDENTIFIÉS:
Saveurs du BSL, SLUPA, Écoles, Comités PFNL, Producteurs, MAPAQ, Marché public de Rimouski, Développement économique (MRC), Santé QC BSL, COSMOSS, TCBBSL, Unoria, SADC de la Neigette

RESSOURCES UTILES

Le présent PDZA s'inscrit en complémentarité avec plusieurs outils de planification territoriale de la MRC.

Les documents de référence, accessibles sur **mrc-rn.ca**, comprennent notamment le **Schéma d'aménagement** et de développement (SAD), le Plan régional des milieux humides et hydriques (**PRMHH**) et le **Plan climat** (en cours d'élaboration), qui contribuent à orienter le développement durable du territoire.

POUR LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AGRICOLES

L'ARTERRE - Service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires
arterre.ca

CRÉA Pousse-vert - Service d'accompagnement en transfert agricole et planification stratégique
crea-estduquebec.ca

Saveurs du Bas-Saint-Laurent - Organisme de promotion et de commercialisation des produits bas-laurentiens
saveursbsl.com

Travailleur de rang - Intervenant social œuvrant auprès de la population agricole
upa.qc.ca

Agriclimat - outil pour l'agriculture face aux défis posés par les changements climatiques
agriclimat.ca

POUR LA COMMUNAUTÉ

AgricultureRN.ca - Site pour découvrir, s'outiller et agir ensemble pour créer et apprécier un territoire nourricier dynamique dans Rimouski-Neigette.

agriculture
RIMOUSKI-NEIGETTE



Ce Portrait agricole est une réalisation de la MRC de Rimouski-Neigette en partenariat avec le milieu. Il n'aurait été possible sans le partage d'information, notamment par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que du travail d'équipe au sein de la MRC.

RÉFÉRENCES

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent. Portrait de la relève de la MRC de Rimouski-Neigette, 2024

Bossé, C., Lapointe, M., Gombault, C. et Blais-Gagnon, A. 2022. Données de l'inventaire des terres du Canada et du potentiel agricole du Québec. 47 pages. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (IRDA)

Climate data, En ligne : https://fr.climate-data.org/amerique-du-nord/canada/quebec/rimouski-3212/

Enquêtes sur les coûts de location des terres agricoles et des érablières au Bas-Saint-Laurent d'avril 2009 et de 2021

Environnement et Changement climatique Canada. En ligne : https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_f.htmlstnID=5836&dispBack=1&month1=0&month2=12

Fédération de la relève agricole (FRAQ), Données partagées 2024

Info-sols. En ligne : https://www.info-sols.ca/

Inventaire des terres du Canada (ARDA). En ligne : https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/inventaire-terres-canada/

La Financière agricole, Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées, 2023. En ligne : https://www.fadq.qc.ca/documents/donnees/base-de-donnees-des-parcelles-et-productions-agricoles-declarees/

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ),Données partagées 2024

Plan d'adaptation de l'agriculture du Bas-Saint-Laurent aux changements climatiques. Projet Agriclimat, CDAQ, 2021

Plans régionaux des milieux humides et hydriques de Rimouski-Neigette, MRC de Rimouski-Neigette, 2024

Portrait agroalimentaire de la MRC de Rimouki-Neigette, MAPAQ, 2019

Producteurs et productrices acéricoles du Québec. En ligne : https://ppaq.ca/app/uploads/2020/08/PPAQ_FichesRegion_2024_BSL_Gaspesie-FINAL_3.pdf

Radio Canada. En ligne : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2072575/hausse-prix-terres-fermes-agriculteurs

Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 2021. En ligne : https://www150.statcan.gc.ca

Zones de rusticité des plantes, Ressources naturelles Canada. En ligne : https://geoscan.nrcan.gc.ca/text/geoscan/fulltext/gid293828.pdf

